



INTERNATIONAL MONETARY FUND FACTSHEET

Comment le FMI assure la promotion de la stabilité économique mondiale

Le FMI conseille les pays membres dans l'application des politiques économiques et financières qui visent à promouvoir la stabilité, à réduire la vulnérabilité aux crises, à encourager une croissance durable et à relever le niveau de vie de leurs populations. Il étudie également les phénomènes et les tendances économiques mondiaux qui ont une incidence sur la santé du système monétaire et financier international et il facilite le dialogue entre les États membres sur les conséquences que leurs politiques économiques et financières peuvent entraîner à l'échelle régionale et internationale. Le FMI publie désormais l'essentiel de ses analyses. Outre ces activités, qui reçoivent l'appellation de «surveillance», le FMI fournit une assistance technique aux pays membres pour les aider à renforcer leur capacité institutionnelle, et il met des ressources à leur disposition pour faciliter l'ajustement en cas de crise de balance des paiements.

Pourquoi la stabilité économique mondiale est-elle importante?

Promouvoir la stabilité économique revient notamment à prévenir les crises économiques et financières. Cela signifie en outre éviter les fortes fluctuations de l'activité économique, les poussées d'inflation et la volatilité excessive des taux de change et des marchés financiers. Ces facteurs d'instabilité peuvent accroître l'incertitude et décourager l'investissement, faire obstacle à la croissance et compromettre les niveaux de vie. Une économie de marché dynamique est nécessairement soumise à une certaine instabilité et à des changements structurels progressifs. Pour les décideurs, le défi consiste à réduire au minimum cette instabilité sans diminuer la capacité du système économique à relever les niveaux de vie en améliorant la productivité, l'efficacité et l'emploi.

La stabilité économique et financière est un souci à la fois national et multilatéral. Comme le montre l'expérience récente des marchés financiers mondiaux, les pays sont devenus de plus en plus interdépendants. Les problèmes qui surgissent dans un secteur apparemment isolé d'un pays donné peuvent se répercuter sur d'autres secteurs et s'étendre par-delà les frontières. La situation économique et financière mondiale peut avoir une profonde incidence sur l'évolution de la plupart des économies nationales. Autrement dit, au regard de la stabilité économique et financière, il n'y a pas de pays «insulaire».

En quoi consiste l'assistance du FMI

Le FMI aide les pays membres à mener des politiques solides et adaptées en exerçant ses activités principales que sont la surveillance, l'assistance technique et les opérations de prêts.

Surveillance : Chaque pays qui adhère au FMI accepte de soumettre ses politiques économiques et financières à l'examen de la communauté internationale. Pour sa part, le FMI est tenu de veiller au bon fonctionnement du système monétaire international et de s'assurer que chaque pays membre s'acquitte de ses engagements, en application des

dispositions de l'article IV des Statuts, à mener des politiques conformes à la stabilité intérieure et extérieure. Le FMI réalise donc un suivi et un bilan de l'évolution de la situation et des politiques aux niveaux national, régional et mondial.

Surveillance bilatérale : L'essentiel de la surveillance bilatérale s'effectue dans le cadre de consultations régulières — en principe annuelles — avec chaque pays membre. Pendant ces consultations, les services du FMI examinent **la situation et les politiques économiques et financières** avec les autorités et, souvent, avec les représentants des entreprises, des syndicats et de la société civile. Les consultations portent en particulier sur l'incidence des politiques budgétaire, monétaire, financière et de change sur la stabilité intérieure et extérieure du pays membre, et sur l'évaluation des risques et vulnérabilités. Le FMI fournit des conseils de politique générale pour promouvoir la stabilité macro-financière et extérieure, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans l'ensemble des pays membres.

Le **cadre qui gouverne** ces consultations a été établi par la **décision sur la surveillance bilatérale de 2007**. Ces consultations s'appuient également sur des initiatives englobant l'ensemble des pays membre et visant à éclairer la surveillance bilatérale. On citera à cet égard :

- i) le travail destiné **évaluer de façon systématique la vulnérabilité des pays aux crises**;
- ii) en collaboration avec la Banque mondiale, le **Programme d'évaluation du secteur financier (PESF)**, dont la vocation est de dresser un bilan des systèmes financiers nationaux et d'aider à formuler des politiques appropriées pour faire face aux risques et vulnérabilités;
- iii) toujours en collaboration avec la Banque mondiale, **l'Initiative sur les normes et codes** qui vise à évaluer comment les pays se conforment à une douzaine de normes et codes de pratiques optimales internationalement acceptées à l'appui de la conception et de la mise en œuvre de leurs politiques économiques et financières.

Surveillance multilatérale : Le FMI suit également de près l'évolution de la situation économique et financière aux niveaux mondial et régional.

Le FMI publie à intervalles réguliers des rapports sur les **Perspectives de l'économie mondiale**, leur équivalent au niveau régional, et le **Rapport sur la stabilité financière dans le monde**, où il analyse l'évolution de la situation macroéconomique et financière mondiale et régionale. Le FMI occupe une place de choix pour faciliter les échanges multilatéraux sur les questions présentant un intérêt commun ou une pertinence particulière pour des groupes de pays membres et, ce faisant, pour favoriser une compréhension partagée des politiques de promotion de la stabilité. À cet égard, le FMI travaille avec le **G-20** pour évaluer la cohésion des politiques de ce groupe de pays au regard de l'objectif d'une croissance soutenue et équilibrée.

Le FMI a récemment revu son mandat de surveillance à la lumière de la crise mondiale et a adopté un certain nombre de réformes pour améliorer la surveillance du secteur financier dans les pays membres et à l'échelle transnationale, mieux saisir les relations d'interdépendance entre les domaines macroéconomique et financier et promouvoir un débat plus approfondi sur ces questions. Ces réformes contribueront dans une large mesure à répondre aux préoccupations soulevées dans le rapport récemment publié par le Bureau

indépendant d'évaluation sur **l'action du FMI au cours de la période qui a précédé la crise financière et économique mondiale.**

Données : Face à la crise financière, le FMI travaille en collaboration avec les pays membres, le Conseil de stabilité financière et d'autres organisations pour combler les lacunes statistiques jugées importantes pour la stabilité mondiale.

Assistance technique : Le FMI aide les pays membres à renforcer les moyens dont ils disposent pour formuler et exécuter de saines politiques économiques. Il leur prodigue des conseils et une formation sur diverses questions qui relèvent de sa mission : politique budgétaire, monétaire et de taux de change; réglementation et contrôle des systèmes financiers; systèmes statistiques et dispositifs juridiques.

Opérations de prêts : Même les meilleures politiques économiques ne sauraient éliminer complètement l'instabilité ou empêcher les crises. Si un pays membre se trouve en proie à des difficultés de financement, le FMI peut lui fournir une aide financière à l'appui de programmes économiques qui permettront de corriger les problèmes macroéconomiques fondamentaux, de limiter les perturbations de l'économie nationale et mondiale et contribueront à rétablir la confiance, la stabilité et la croissance. Les instruments de financement du FMI peuvent également contribuer à la prévention des crises.